

L'info



Association issue de l'asbl
Aide aux Personnes Déplacées fondée par

Dominique Pire, Prix Nobel de la Paix

ACTION DÉVELOPPEMENT - PARRAINAGES MONDIAUX

1^{ER} SEMESTRE 2017 - NUMERO 45

Périodique semestriel édité par l'ONG A.D.P.M., rue du Marché 33, 4500 Huy - Bur. dépôt : Liège X - P202139



Le droit à l'éducation est un droit humain

Credit photo : Pilar Pineiro

SOMMAIRE

- Editorial P.2
- ADPM a 15 ans ! P.4
- Le droit à l'éducation est un droit humain... P.5
- Parrainer un enfant... c'est lui offrir un avenir,
à lui mais aussi à ses frères et soeurs ! P.6
- Wanted P.8

L'info

EDITORIAL

L'été est à nos portes... nous vous le souhaitons pleinement ensoleillé, et porteur peut-être d'heureuses découvertes pour chacune et chacun d'entre vous !

Depuis la parution de notre précédent numéro, notre ASBL a connu certains changements, dont nous voulons vous informer.

Tout d'abord, André Motte, qui fut notre Président pendant 8 ans, a décidé de se retirer et l'Assemblée Générale du 8 avril dernier a pris acte de sa démission. Nous tenons à lui exprimer ici, au nom de tous les bénévoles et des membres du personnel de l'Association, notre vive gratitude pour le travail inlassable qu'il a fourni durant toutes ces années en vue de permettre à ADPM de poursuivre sa mission au service des plus démunis, au Liban, au Rwanda, au Burundi ou ailleurs. Encore mille mercis, André !!!

Le Conseil d'Administration m'a demandé de succéder à André – ce que j'ai accepté – et je m'efforcerai de continuer dans la ligne tracée par lui.

Nous devons également vous faire part du changement d'adresse de notre siège social, situé jusqu'ici, rue du marché 33 à Huy, dans un immeuble appartenant à notre association sœur, l'ASBL Aide aux Personnes Déplacées. Celle-ci a décidé, en vue de simplifier sa structure, de vendre cet immeuble à une autre association fondée par le Père Pire, le Service d'Entraide familiale (SEF) dont le siège est situé dans la maison voisine.

Notre siège social sera donc transféré dans les prochaines semaines à 4020 Liège, rue Jean d'Outremeuse 93/1, dans un immeuble appartenant à Aide aux Personnes Déplacées, et dans lequel cette association exerce sa mission en faveur des réfugiés de la région liégeoise.

Bien entendu, au travers de ces changements, nous continuerons à œuvrer en faveur des enfants que nous parrainons : les enfants palestiniens et syriens réfugiés au Liban, ceux du Burundi ou encore les jeunes du Rwanda qui suivent nos formations en alphabétisation ou en arts culinaires et hôtellerie.

Déjà, nous vous remercions de ce que vous pourrez faire en 2017 en vue de permettre à notre association de poursuivre son action et nous vous rappelons le numéro de notre compte bancaire, qui restera inchangé, IBAN BE97 0001 8192 8449, BIC BPOTBEB1. Vous continuerez à recevoir une exonération fiscale pour tout don à partir de 40 euros et plus, sur l'année.

Un grand merci pour ce que vous pourrez faire !

Paul CHARPENTIER et l'équipe ADPM

ADPM a 15 ans !

Ce 1^{er} janvier 2017, notre association a fêté ses 15 ans d'existence. Et oui, déjà, même si pour les membres de l'équipe cela semble être hier ! Le temps passe... certains membres de la première heure ne sont malheureusement plus là mais leur souvenir est bien présent, leurs enseignements, leurs motivations nous ont marqués à jamais.

Un anniversaire, c'est aussi l'occasion de regarder en arrière, de faire le bilan du passé pour mieux se projeter dans l'avenir.

Action Développement Parrainages Mondiaux a repris le programme « Parrainages Mondiaux » initié par le Père Pire au début des années 60. A sa création en 2002, ADPM ne proposait aux candidats parrains que des parrainages individuels : un parrain – un enfant.

Peu à peu, la nouvelle association a ouvert la voie au parrainage de « projet » : plusieurs parrains – un projet. Cette nouvelle approche permettait de financer et mettre en place des formations professionnelles courtes, d'un an le plus souvent, pour un groupe de 50 à 100 jeunes déscolarisés.

Aujourd'hui, la proportion de parrainages individuels – parrainages projets est de 50% - 50 %, preuve que cette approche répondait aussi au souhait d'une partie de nos donateurs.



En 15 ans, ce sont plusieurs milliers de jeunes qui ont pu bénéficier d'une formation professionnelle qualifiante : électricité, plomberie, travail de l'aluminium/menuiserie, coiffure,... au Liban ; couture, soudure, maçonnerie, agro-foresterie au Rwanda ; boulangerie, soudure, maçonnerie au Burundi. Réfugiés ou déplacés, issus de familles extrêmement vulnérables, peu ou pas scolarisés, travailleurs domestiques,... les bénéficiaires de ces formations ont pu franchir les portes du marché de l'emploi local et acquérir leur autonomie financière.

Nous sommes fiers de cette réussite, que nous vous devons à vous, nos donateurs et parrains projets. C'est ensemble, que nous avons pu former tous ces jeunes. Et nous vous en sommes très reconnaissants.

Et même,

si les temps sont encore plus difficiles

**(car ils l'ont toujours été depuis la création de l'association),
si nous devons au quotidien nous démener pour trouver des
financements en vue de mener à bien notre entreprise et de
garder la tête hors de l'eau,**

**nous gardons espoir en l'avenir, tout comme nos nombreux
bénéficiaires, car nous savons que vous êtes notre bouée de
sauvetage, notre garantie d'un futur meilleur, que nous pour-
rions toujours compter sur votre soutien.**

Soyez en remerciés !

IBAN BE97 0001 8192 8449

BIC BPOTBEB1

Le droit à l'éducation est un droit humain...

Le droit à l'éducation est un droit humain. On ne pourra jamais éradiquer l'extrême pauvreté sans donner accès à chacun à un bon enseignement. C'est grâce à l'enseignement que les personnes les plus vulnérables pourront saisir les opportunités nouvelles qui se présenteront à elles.

Selon les chiffres des organismes internationaux, comme l'Unicef, l'ONU,... ces dernières années, des progrès considérables ont été constatés dans l'accès à l'enseignement. De nos jours, neuf enfants sur dix vivant dans les pays en développement sont scolarisés. Mais il y a encore du pain sur la

planche. Quelque 60 millions d'enfants n'ont toujours pas accès à l'enseignement fondamental : plus de la moitié d'entre eux se trouve en Afrique subsaharienne. En termes de qualité aussi, des progrès sont à faire dans les années à venir. Cent millions de jeunes, dont 60% de filles, ne savent ni lire ni écrire.

Après les Objectifs du Millénaire pour le Développement, les gouvernements mondiaux ont signé les dix-sept Objectifs de Développement durable. Parmi ces Objectifs, l'accès à un enseignement et à une formation de qualité tout au long de la vie. Et cela aussi bien pour les filles que pour les garçons. D'ici 2030, toutes les différences liées au sexe doivent avoir disparu dans l'enseignement. Si nous voulons que les filles prennent leur vie en mains plus tard, elles doivent avoir les mêmes chances éducatives que les garçons.

Parvenir à ce résultat ne sera pas chose aisée, il faudra que les gouvernements investissent dans l'éducation et que ces investissements profitent aussi et surtout aux plus vulnérables et aux populations marginalisées.

Le rôle d'associations comme la nôtre ou comme celles de nos partenaires locaux, issues de la société civile, est crucial pour atteindre ce public et faire de ces Objectifs de Développement durable une réalité à l'aube de 2030.

PARRAINER UN ENFANT... C'EST LUI OFFRIR UN AVENIR, À LUI MAIS AUSSI À SES FRÈRES ET SOEURS !



Maria aura bientôt sept ans. Elle est palestinienne et vit dans le camp de réfugiés de Shatila, au Liban. Son père est décédé en janvier dernier. Sa maman s'est retrouvée seule avec ses 6 enfants, dont l'ainé à 16 ans, à peine. Maria est la plus petite.

Sans l'appui de notre partenaire, l'association Beit Atfal Assumoud, la situation de la famille serait dramatique. Le parrainage des plus jeunes permettrait d'éviter aux aînés de quitter l'école pour travailler. A terme, ils pourront ainsi trouver un emploi et subvenir aux besoins de la famille. **Notre partenaire nous a donc demandé de chercher une marraine ou un parrain pour Maria.**



Reham a 8 ans. Sa famille a fui la Syrie en guerre en 2013, après le décès du papa. Elle s'est réfugiée au Liban. Reham est aussi à la recherche d'une marraine ou d'un parrain. Blessée à la mâchoire en Syrie, elle est suivie aujourd'hui par l'un des cabinets dentaires que Beit Afal Assumoud a ouvert dans ses centres familiaux. Le parrainage permettrait de prendre en charge sa scolarité mais aussi ses frais médicaux et dentaires. Reham et sa sœur Seham, 11 ans, auraient également accès aux diverses activités organisées par le Centre familial de Nahr el Bared.

Des histoires comme celles-ci, nous en recevons des dizaines par mois, chacune différente. Chaque enfant a sa spécificité, son vécu difficile, tragique parfois, mais tous ont un point commun, ils sont réfugiés ! De Palestine ou de Syrie, leur famille a fui la guerre et attend, parfois depuis bien longtemps, un hypothétique retour.

Pour ces enfants, la vie est loin d'être un long fleuve tranquille et le parrainage ouvre la porte d'un avenir possible, pour eux et leurs frères et sœurs. C'est non seulement la promesse d'un retour à l'école mais aussi d'une prise en charge médicale et sociale, d'un accès à la culture et au sport.

Avec 360 euros par an, vous donnez un avenir à un enfant réfugié au Liban !

Contactez-nous au 085/61 35 20

ou par mail à info@adpm.be

WANTED

Nous recherchons de toute urgence des bénévoles pour notre magasin de seconde main « Cap Sud » à Andenne.

Nos quatre bénévoles actuels ne nous permettent plus que d'ouvrir deux jours semaine, le mardi et le jeudi, ce qui est insuffisant pour couvrir les frais récurrents (loyers et charges) et dégager un bénéfice au profit de nos actions. **Si vous avez quelques heures à consacrer à une action solidaire**, au profit des populations précarisées en Belgique et dans les pays du Sud, **si vous êtes disponibles les mercredis ou vendredis, matin ou après-midi, contactez- nous SVP au 085/61 35 20. Même si vous n'avez aucune expérience de la vente, n'hésitez pas, un écolage est prévu !**

Déjà un grand merci.

SIÈGE SOCIAL :

Rue du Marché, 33 – 4500 HUY

Tél. : 085/61 35 20

E-mail : info@adpm.be

Site : <http://www.adpm.be>

ÉDITEUR RESPONSABLE : PIERRE DANZAIN

NUMÉRO DE COMPTE :

C.C.P. : 000-1819284-49

IBAN : BE97 0001 8192 8449

BIC : BPOTBEB1

Exonération fiscale pour tous les dons égaux ou supérieurs à 40 Euros versés en une ou plusieurs fois sur notre compte en Belgique.